

Mme INGLIN Jubeda
3826 route de villematier
31380 MONTJOIRE
Tél: 06.43.80.72.26
mail: 31gil380@gmail.com

A l'attention de
Mr Frédéric TOULZAT
Commissaire enquêteur
et Mme le Maire,

Montjoire le 24/05/2023,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Madame le Maire,

En tant qu'Agricultrice sur la commune de Montjoire, résidante depuis 20 ans, propriétaire et fermière, je déplore le manque de communication et d'information concrète de la part de la Mairie vis-à-vis des propriétaires, sur le sujet du nouveau PLU et plus particulièrement sur la mise au jour de nouveaux espaces de continuités écologiques, appelés aussi corridors écologiques.

Je vous rappelle que tout le monde n'a pas accès à l'information numérique, heureusement qu'il existe encore les bons vieux panneaux d'affichage.

Fort heureuse de la solidarité et de la bienveillance des gens qui me connaissent sur la commune, j'ai pu avoir accès à de précieux plans qui montrent que quelques parcelles de ma propriété font parties du zonage des corridors écologiques.

Je suis propriétaire de la parcelle AX166, AX290, AX293, AX178, AX311 (Bois pâturé) et locataire de la parcelle AY62.

Par cette lettre, je conteste la mise en place de ce zonage fait sans concertation car si je m'en réfère au paragraphe 8-4 du règlement du PLU, différentes interdictions dont les subtilités ne sont pas précisées, (donc au libre arbitre des décideurs et signataires du PLU), sont citées, qui posent des contraintes au travail de la terre et à la circulation de mon troupeau (pose et hauteur de clôtures par exemple).

Je vous précise que mon activité principale est chef d'exploitation agricole, que mon outil de travail est une petite exploitation familiale économiquement viable grâce à l'élevage, où les enjeux environnementaux concernant la préservation de la biodiversité et la circulation des animaux "sauvages" avec un espace protégé, à déjà été prise en compte par moi-même dans le cadre de la Politique Agricole Commune, avec la mise en place de 3000 m² de haie qui représentent un maillage reliant les espaces boisés entre eux.

Je suis consternée de voir que vos plans et vos décisions ne prennent pas en considération les acteurs de ce territoire en majorité rural, sachant que mes enfants se destinent à reprendre le moment venu l'activité agricole de ma ferme.

J'en appelle à votre vigilance et à votre bienveillance dans votre pouvoir de décision, afin que les Acteurs Agriculteurs de ce territoire soient entendus et puissent continuer à faire vivre leurs familles.

Dans 5 ans, toutes les décisions prises par rapport aux contraintes environnementales pourront être remises en question (modifiées ou augmentées). C'est pourquoi je vous demande de ne pas ajouter de contraintes pesantes et supplémentaires qui pourraient avoir des conséquences graves sur la pérennité et la transmission de nos exploitations (perte de zone arable par exemple).

Nous sommes soumis à une Politique Agricole Commune déjà très contraignante au niveau environnemental.

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance de cette lettre Monsieur le commissaire Enquêteur et Madame le Maire.

Jubéda INGLIN

